



Loi Travail, Retraites, et maintenant... CGOS...

L'argent destiné aux salariés va être détourné pour budgétiser des actions qui devraient être financées par l'Hôpital !

La CFDT suit la voix de son Maître

Comme ils ont voté la baisse de la prestation maladie, de la prestation décès, la suppression de la prestation mariage, de la prestation aide à la démarche d'adoption, de la prestation garde d'enfant pour la passer au CESU auxquels les autres agents ne peuvent plus avoir accès...

La CFDT a voté pour la mise en place de la « Prestation Aide aux Actions Sociales Collectives » demandée par les directeurs ...

CGT, FO et SUD sont contre : Pourquoi ?

1- c'est un moyen, pour les établissements, de récupérer la cotisation des salariés afin de pallier les manques de financement des établissements,

2- les « projets » ressemblent à s'y méprendre à ceux entrant dans le champ de la Qualité de Vie au Travail, du Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail, etc. qui relèvent de la gestion des Hôpitaux, pas du CGOS !

3- ces projets, avant d'être présentés au CGOS, seront validés par le CTE et le CHSCT de l'établissement demandeur : aveux de récupération des cotisations pour soutenir un projet d'établissement et/ou d'amélioration des conditions de travail. Ces projets n'entrent pas dans le champ du CGOS !

Mais ce n'est pas tout !

Les actions présentées doivent concerner l'ensemble des agents et salariés des établissements, MÉDECINS COMPRIS, qui ne cotisent pas au CGOS !!!

Contrairement à la CFDT, nous, CGT, FO et SUD refusons la solidarité inversée : ni l'ASH, ni l'AEQ, ni aucune catégorie de personnel n'a à voir son salaire socialisé aller en direction de personnels non cotisants.

« Il faudra bien, un jour, faire le bilan de ce que la CFDT a apporté au patronat et de ce qu'elle a causé comme précarité au peuple »